

Contrat d'hébergement
ANNEXE 1 : Procuration



PROCURATION

Je soussigné(e)

Né(e) le

Numéro AVS

Domicilié(e) à

Hébergé(e) à

Désigne par la présente

Madame / Monsieur

Domicilié(e) à

Lien de parenté :

Comme mon MANDATAIRE AUX FINS DE GERER MES AFFAIRES COURANTES, à savoir :

- La gestion, le contrôle et le règlement des frais courants, notamment des factures de pension de l'établissement sur mes biens propres,
- Les démarches administratives liées à l'obtention des prestations complémentaires et autres participations ou exonérations, et au versement de prestations sociales et leur encaissement ;
- La gestion de mes montants pour dépenses personnelles (MDP) et / ou le contrôle du compte MDP établi par l'établissement,
- Les relations avec l'assureur maladie.

La durée de la présente procuration n'est pas limitée. Elle est valable si le mandant et le mandataire ont la capacité de discernement au moment de la signature du document. Elle s'éteint avec la perte de la capacité de discernement du mandant ou du mandataire, au profit des dispositions légales sur le droit de la protection de l'adulte.

Je soussigné(e) reconnait par la présente que les actes et affaires juridiques conclus en vertu de la présente procuration par le mandataire me lient valablement en tout temps.

Fait à, le

Signature